

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)
(4)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 29 janvier 1859](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 29 janvier 1859

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Compagnie du chemin de fer du Nord](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[29 janvier 1859](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméGodin annonce à Brullé qu'il a trouvé pour monsieur Mandelers une maison de trois pièces située sur le quai près du grand pont à 4 ou 5 minutes de l'usine, dont le loyer est de 12 F par mois. Il communique à Brullé les mesures à prendre pour l'expédition des meubles de Mandelers à Guise via Jeumont et Bohain et leur déclaration en douane. Sur l'envoi de 3 ou 4 caisses de modèles de Guise à Bruxelles.

NotesUne numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 132/134 ».

Mots-clés

[Appareils et matériels](#), [Déménagement](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Compagnie du chemin de fer du Nord](#)
- [Mandelers \[monsieur\]](#)

Lieux cités

- [Bohain-en-Vermandois \(Aisne\)](#)
- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Jeumont \(Nord\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

NomCompagnie du chemin de fer du Nord

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

BiographieCompagnie française qui exploite le réseau ferroviaire du Nord de la France de 1845 à 1938. Elle est créée le 20 septembre 1845 par le banquier James de Rothschild et ses associés. Elle cède son activité à la Société nationale des chemins de fer (SNCF) en 1938.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation1 p. (133r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023



Luiv le 29 janvier 1777

132
4/21

Cher Monsieur de la Roche

Je t'envoie pour M. Mandelro son ancien
copiste de trois pines, et un grand etc est sur
le grand pris le grand port a bon & m'importe de
lucien je sai pas t'envoie plus pris le pris
du livre est de douze francs par mois il sera
possible de trouver plus rapidement en attendant
l'ouvrage, mais cela m'importe pour g'alerment son
arriver quand il le payera a propos

Je t'envoie a la douane les renseignements
au vant. il faut copier le nombre de M. Mandelro
a M. de la Roche en douane de devant de je de
nouveau a propos, accompagné d'une déclaration
de son arrivée qui contiendra le détail des marchandises
copies et pour en de faire savoir en faire a
l'Etat, et agent me aime dit que n'est pas
indispensable de faire de l'Etat, qui pourrait la
faire lui-même, ne s'agit pas de M. de la Roche
les effets a usage sont exemptés de droits, mais il
faut probablement que la preuve soit prouvée ou
il faudrait lui-même le M. de la Roche il sera donc
bien de faire savoir au M. de la Roche avec lui

pour cela on peut s'adresser à M. de la Roche sous
qualité d'observation, mais sous copier de son le
nombre de marchandises, les agents et la douane
qui sont prouvés que je pourrais leur faire, mais
je pense que pour la douane de Bruxelles que vous
devez payer sur le point

avec amitié

Godard